



RAPPORT D'ÉVALUATION

Plan stratégique 2017-2022 actualisé
du Collège d'Alma

Février 2019



Québec, le 25 mars 2019

Madame Josée Ouellet
Directrice générale
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7

Objet : *Plan stratégique 2017-2022 actualisé*

Madame la Directrice générale,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 28 février 2019, de la version actualisée du Plan stratégique 2017-2022 du Collège d'Alma, adoptée par son conseil d'administration le 28 janvier 2019. La Commission a examiné l'ensemble des modifications apportées au plan.

La version initiale du plan stratégique, incluant le plan de réussite, a été considérée comme conforme aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, en janvier 2019. La Commission avait également jugé que le plan comprenait les éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité. Elle formulait néanmoins quatre suggestions au Collège.

Dans la version actualisée du Plan stratégique 2017-2022, le Collège a mis à jour des indicateurs et intégrés, lorsqu'ils étaient disponibles, les résultats de l'année 2016-2017. Il a aussi ajouté des cibles à atteindre pour certains des objectifs du plan. La Commission reconnaît le travail accompli par le Collège, par contre, tous les objectifs du plan n'ont pas de cible. Elle réitère donc au Collège sa suggestion de préciser, pour chacun des objectifs de son plan, des résultats attendus mesurables.

Les trois autres suggestions formulées dans le rapport du 28 janvier 2019 demeurent en vigueur. La Commission considère toujours que le plan comprend les éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Original signé

Murielle Lanciault

p. j. (1)

c. c. M^{me} Marie-Eve Gravel, directrice des études par intérim